



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR - 1er tournoi des moins de 1800 de Plaisance

### Article 1 : Présentation

Le club « Échiquier de Plaisance » organise le « 1er tournoi des moins de 1800 de Plaisance », un tournoi en parties lentes homologué FIDE, le samedi 6 et dimanche 7 janvier 2024 dans la salle des Associations de Plaisance du Touch.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place, ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Classement Elo strictement inférieur à 1800 **au jour du tournoi**, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

### Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE et de la FFE, adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023. Les appariements sont réalisés au système suisse avec l'assistance du logiciel PAPI. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Les éventuels appariements sur Internet seront donnés à titre indicatif.

### Article 3 : Cadence

Cadence : 50 minutes avec un incrément de 10 secondes / coup dès le début. La notation est obligatoire.

### Article 4 : (Pré-) inscriptions

Le nombre de participants est **limité à 50 joueurs**. Les inscriptions seront closes dès 50 joueurs ou au plus tard le 5 janvier à 20h00. La participation sera validée définitivement si le classement du joueur est strictement inférieur à 1800 après la parution début janvier des nouveaux élo de la FIDE/FFE.



## Article 5 : Horaires

06/01/24	07/01/24
> Pointage jusqu'à 9h45	
Ronde 1 : 10h00	Ronde 4 : 10h00
Ronde 2 : 13h15	Ronde 5 : 13h15
Ronde 3 : 15h30	Ronde 6 : 15h30
	Remise des lots : 17h30

Affichage des appariements 10 minutes avant le début de la ronde.

## Article 6 : Droits d'inscriptions

Adultes : 12 € Jeunes : 8 € pour les inscriptions prises avant le vendredi 5 janvier.

Pas de prix en numéraire, des lots récompenseront un certain nombre de joueurs : Les lots du classement général et par catégories seront répartis à la place. Chaque joueur reçoit le lot le plus important auquel il a droit. En cas de lots de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : • le classement général • La catégories d'âge • Les féminines

## Article 7 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle =  $\frac{1}{2}$ , perte = 0). Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

## Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 20 minutes de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE.

## Article 9 : Fin de partie



A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

### **Article 10 : Rappels**

- Usage du téléphone portable et des équipements électroniques,

Il est rappelé aux joueurs et aux spectateurs qu'aucun téléphone ou équipement électronique allumé n'est autorisé dans la salle de jeu. Tout équipement électronique ou téléphone devra rester rangé et éteint dans un sac durant toute la partie. Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel au lancement de la ronde. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs sonne ou vibre, celui-ci perd immédiatement la partie.

- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu.

L'inscription vaut acceptation du règlement.

### **Article 11 : Arbitre Principal**

Françoise CWIEK-NGUYEN – arbitre Open2

L'organisateur

L'arbitre